

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE
Par an, (payable d'avance)..... \$5.00
(payable durant l'année)..... 6.00
ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE
Par an, (payable d'avance)..... \$3.00
(payable durant l'année)..... 4.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PREMIER DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion..... \$0.50
Chaque insertion suivante..... 0.12
Pour chaque ligne au-dessus de six lignes,
première insertion..... \$0.08
Chaque insertion suivante, par ligne..... 0.02

Bureaux à Québec, No. 1, rue Duane, à côté du Bureau de Poste.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

QUEBEC,

MARDI, 9 JUIN 1868.

Nouvelles du Jour.

Le conseil des ministres se réunit aujourd'hui à trois heures pour choisir un Imprimeur de la Reine.

La nomination de M. Duvernay est toujours considérée comme certaine. On pense qu'à la même séance, le conseil s'occupera de la nomination d'un shérif et d'un protonotaire pour Trois-Rivières.

Les deux aspirants, MM. de Niverville et Desautiers, sont dans nos murs.

La plus vive curiosité règne toujours dans Ontario au sujet de la nomination d'un lieutenant-gouverneur et d'un collecteur de la Douane à Toronto.

Un nouveau candidat au premier poste vient de surgir, c'est M. le juge Draper.

Les chances sont toujours néanmoins en faveur de M. Howland.

On donne déjà son portefeuille à M. Magill, député à Hamilton.

D'un autre côté, les amis du Globe se préparent à porter M. George Brown dans le comté de York Ouest, que représente actuellement, comme on sait, le futur lieutenant-gouverneur.

Une dépêche d'Ottawa contredit la rumeur de la prochaine retraite de M. Macdougall. Le ministre des Travaux-Publics ne songe point à devenir juge ou collecteur; mais peut-être y songe-t-on pour lui.

Un homme qui fait durer le plaisir et qui entend la réclame; c'est M. O'Reilly, chargé de conduire la poursuite contre Whelan et ses co-accusés. Chaque semaine le télégraphe nous signale ses pas et démarches, à peu près comme voici:

Ottawa, 23 mai.

M. O'Reilly, C. R., est parti ce matin pour l'ouest.

Kingston, 23 mai.

M. O'Reilly, C. R., est passé ici par le train d'aujourd'hui en route pour l'ouest. Une personne qui l'a vu te pressa nous assure qu'il avait l'air fort préoccupé; il paraissait absorbé dans la lecture d'une liasse de papiers qu'on suppose être la correspondance secrète de Whelan, avec les différents associations féminines.

Toronto, 24 mai.

M. O'Reilly, C. R., est arrivé en cette ville hier soir. On pense qu'il est sur les traces d'une vaste composition féminine; mais il n'a pas un moment à perdre s'il veut en saisir tous les fils. Il part ce soir pour Hamilton.

Hamilton, 26 mai.

M. O'Reilly, C. R., retourne à Ottawa. Il a maintenant la conviction qu'on lui a donné de fausses informations et que la correspondance qu'on lui a livrée n'était pas la correspondance de Whelan avec les femmes, mais celle d'un autre tailleur irlandais avec les nombreux cousins de sa fiancée.

Comme M. O'Reilly a dix ou vingt piastres par jour, frais de voyage payés, il n'y a pas de raison pour que cela lui nuise.

Un détail curieux, s'il est authentique,

que comme on nous l'assure; c'est que de son vivant, le regretté M. McGee n'aimait guère M. O'Reilly et qu'ils étaient brouillés depuis longtemps.

M. O'Reilly n'en apporte que plus de zèle dans la mission qu'on lui a confiée. La chose n'a rien d'étonnant du reste. Les défunts ne sont jamais si bien loués que par ceux qui les détestaient de leur vivant.

Revue Européenne.

FRANCE.

M. Rouher a repris la parole hier matin, au Corps législatif, sur la question du traité de commerce. Il a donné lecture d'une lettre que M. Gladstone lui a adressée à ce sujet.

Le ministre d'Etat a reconnu que le système des acquits à caution avait donné lieu à quelques abus, et il a déclaré que le gouvernement examinait cette question. Il est ensuite entré dans des détails statistiques tendant à démontrer le progrès de l'industrie française. Il a établi que les exportations de la France sur les marchés européens dépassaient d'une valeur de 700 millions de francs les exportations anglaises; ce n'est qu'en Asie que l'Angleterre a la supériorité. Il a exprimé l'espoir que, par une énergie que compétition, et en fermant l'oeil aux conseils timides, le commerce de la France pourra rivaliser dans l'extrême Orient avec celui de l'Angleterre.

M. Rouher fait ensuite la déclaration suivante:

"A ceux qui demandent que le gouvernement dénonce le traité de commerce, nous répondons carrément! Non! L'Empereur a le droit constitutionnel de conclure des traités de commerce, mais le gouvernement désire avoir recours à l'avenir, au pouvoir législatif, quand il sera question de réformes dans les tarifs de douanes."

Cette promesse a été accueillie avec applaudissements des deux côtés de la Chambre.

Je vous parlais hier de l'archevêque d'Alger et des difficultés qu'il rencontrerait à Paris. La plus grande résistance lui vient, cela va sans dire, du côté du gouvernement général.

Il a avec la duchesse de Magenta les conversations les plus vives; il lui a reproché de vouloir tromper l'Empereur sur la situation, de lui cacher le véritable état de l'Algérie, en ne lui faisant connaître que la moitié du chiffre exact des victimes. Le maréchal va venir à Paris lui-même pour détruire l'effet des paroles de l'archevêque. Celui-ci a tout le clergé pour lui, et, comme je vous le disais hier ses efforts ne sont point complètement stériles. L'Empereur est un peu fatigué de l'Algérie; il n'a pas lieu d'être satisfait des résultats obtenus par le régime militaire. Je crois à la possibilité d'un changement de système, et par conséquent de personnes, dans le gouvernement de la colonie.

Bien que les faits de politique intérieure aient aujourd'hui tous les autres, il ne faut point négliger ce qui se passe au dehors. L'empereur a dressé l'oreille aux paroles prononcées par M. de Bismark dans le Parlement prussien; on ne dit même qu'il a voulu les lire dans le texte allemand, et qu'il a leur trouvé une signification beaucoup plus grave que celle que leur avait donnée la mauvaise traduction de M. Havas. Cette dernière phrase: "Un appel à l'intimidation demeurerait sans écho dans les cours allemands," n'est rien moins qu'un contresens. M. de Bismark aurait prononcé sa phrase de façon à laisser croire qu'il avait fait allusion à la France. De là, le tonnerre d'applaudissements qu'il a soulevé. Il se pourrait qu'un incident diplomatique soit sorti de là.

On a parlé paix et guerre au dernier conseil des ministres. A celui de samedi dernier, auquel l'impératrice assistait et que l'empereur, un peu indisposé, ne présidait pas, M. Rouher et M. Baroche, ces deux partisans de la paix, ont eu le dessous. L'impératrice, dit-on, se serait montrée assez belliqueuse. Hier, on a repris les conversations du précédent conseil:

on était sous l'impression peu favorable des dernières séances du Parlement douanier. La grosse question internationale qui existe entre la France et la Prusse va être portée bientôt devant le Corps législatif. Le gouvernement lui-même veut en faire naître l'occasion en présentant à cette assemblée un projet de loi portant ratification de la convention conclue entre le chemin de fer de l'Est et le chemin de fer Guillaume-Luxembourg. Vous n'ignorez pas que cette convention entre les deux Compagnies s'est faite malgré l'opposition des Etats. Si le Corps législatif est sympathique à l'idée d'une guerre avec la Prusse, il le dira, et les indications du gouvernement prendront fin.

L'archevêque d'Alger continue à lutter; il se défend de poursuivre un but religieux; il ne poursuit, dit-il, qu'un but humanitaire. Le régime militaire aggrave le mal. Le duc de Magenta attribue les maux de l'Algérie à des causes religieuses; la religion n'y est pour rien. Ce sont les procédés militaires qui blessent et tuent. L'archevêque dit qu'il est seul populaire, que tous les habitants sont pour lui. Le jour où la population d'Alger a suivi le convoi d'un enfant assassin, n'a-t-on pas crié: "Vive l'archevêque!" et n'a-t-on pas sufflé devant le palais du gouvernement.

On parle peu de l'affaire de Tunis; je sais cependant que M. de Moustier inclinait volontiers aux résolutions énergiques et violentes. Qu'à fait M. de Moustier la régence de Tunis, et quels si grandes sympathies lui inspirent donc les créanciers de ce petit Etat, pour qu'il veuille bombarder son littoral et faire main basse sur ses douanes? L'opinion publique, ici, se montre tout à fait hostile à ces projets, et l'Empereur ne les sanctionne pas.

L'empereur n'ira pas à Berlin, comme le bruit en avait couru l'an dernier; le prince Napoléon, qu'on s'étonne beaucoup de ne pas voir à sa place, au Sénat, pendant les discussions actuelles, ne fera probablement pas non plus son excursion en Gallicie.

Invité par une députation du conseil municipal de Rouen à assister à la clôture du conseil régional qui aura lieu le 31 mai, l'Empereur s'est rendu à ce désir. Rouen recevra donc, comme Orléans, la visite impériale. Il faut s'attendre à de grandes fêtes et probablement aussi à de petits discours.

Les projets de voyage de l'Empereur en Algérie sont aussi repris aux Tuileries. Un journal assure que des ordres ont été donnés à la flotte de Toulon de faire ses préparatifs d'ici à un temps assez rapproché.

PRUSSE.

Quelques journaux allemands viennent de remettre sur le tapis la visite que devait faire en automne Napoléon III à Berlin. Je suis en mesure de vous déclarer que l'Empereur des Français n'a jamais pu avoir l'intention qu'on lui prête, parce qu'il sait mieux que personne que sa présence à Berlin ne pourrait qu'affaiblir la popularité dont il jouit en France.

Je vous ai parlé, dans ma dernière lettre, des améliorations qu'un de nos officiers aurait apportées au fusil à aiguille. Son voyage à Berlin n'a pas eu, paraît-il, les résultats auxquels il s'était attendu; de moins en est-il revenu en France découragé. Le comité d'artillerie prussien aurait déclaré que cette invention était pour le moment impraticable, parce que l'adoption de ce système nécessiterait un changement complet dans l'école du fantassin, et que les conjectures actuelles ne permettraient pas des changements aussi généraux, ni une transformation aussi radicale du fusil à aiguille prussien.

M. de Saebach, ministre de Saxe à Paris, qui avait été chargé de représenter la cour de Saxe au mariage du prince Humbert avec la petite-fille de notre roi a fait un court séjour à Wiesbaden, résidence actuelle de la famille royale. Il vient de partir pour le sud de la Russie, où il a quelques propriétés.

Je vous citais, pour terminer, un fait assez curieux: Vous avez une enveloppe, munie d'un timbre poste de n'importe quelle valeur; vous laissez l'enveloppe, ou elle ne vous paraît plus assez fraîche; vous la jetez après en avoir de-

coupé le timbre que vous collez sur une autre enveloppe. C'est un procédé tout simple et que, comme moi, vous aurez employé vingt fois sans avoir jamais pensé que vous pourriez vous trouver en contradiction avec la loi. Tel pays, telle mode; mais ce qui est innocent en France ou en Angleterre, ne l'est point sous le sceptre de Guillaume. Croiriez-vous, par exemple, qu'un individu à Berlin vient d'être condamné à trois mois d'emprisonnement et à la perte de ses droits civiques pour la durée d'un an, pour s'être servi de ce procédé que le tribunal a qualifié de falsification de timbres poste! Il en a été appelé, et le tribunal suprême a corroboré ce jugement inique! Voilà ce qui s'est passé à Berlin il y a trois ou quatre jours!

AUTRICHE.

Je viens d'apprendre à ce sujet que l'ambassadeur britannique, désireux de connaître les motifs de tels armements, aurait demandé à notre chancelier, le baron de Beust, quelques explications sur cette attitude belliqueuse et sur les charges énormes qu'elle imposait à l'Autriche. M. de Beust, m'assure-t-on, attendait impatiemment cette interpellation du côté de l'Angleterre, et elle est venue à propos pour provoquer une réponse catégorique du premier ministre de l'Empire.

En faisant part à l'ambassadeur britannique (bien entendu avec une habile réserve) des projets d'alliance tentés par l'Autriche, le chancelier aurait manifesté à celui-ci son vif désir de voir en même temps s'établir une union plus intime entre la Grande-Bretagne et l'Empire autrichien. Mais pour arriver à un tel résultat, il faut avant tout, aurait-il dit, une parfaite harmonie des gouvernements intéressés dans la question d'Orient; et l'Angleterre seule peut tenir en respect les prétentions exorbitantes formulées par le cabinet de Saint-Petersbourg. En parlant ainsi, M. de Beust tient un langage perfide, qui n'a d'autre but, tout en demandant le concours moral de l'Angleterre contre les convoitises russes, que d'abaisser son orgueil national en lui montrant comme prochaine la triple et formidable alliance russo-prusso-autrichienne.

Ces renseignements, je les tiens d'une source certaine. M. de Beust croit sa politique seule capable de sauver l'Autriche des dangers et des embarras qui la menacent, et en s'adressant à la puissance Anglaise, il espère, avec sa prudence et sa diplomatie habile, arriver à intéresser à son oeuvre un auxiliaire qui jusqu'à présent manque à ses combinaisons.

ESPAGNE.

Le mariage de l'Infante fait chômeur la politique. A l'occasion des fêtes, les Chambres ont suspendu leurs séances. C'est avant hier seulement que les débats ont recommencé. On parle de la démission du cabinet actuel, et du son remplacement par un autre plus libéral, ce qui me paraît très improbable. Au contraire, dans l'état de choses où nous nous trouvons, on doit s'attendre à l'avènement d'un ministère réactionnaire. Pour le maintien de l'ordre public, on compte sur le frère du maréchal Pezuela, connu par son caractère résolu et son énergie peu commune. Tout le monde est persuadé que l'ordre n'est pas bien consolidé. Ce qui est trop certain, c'est que le parti d'action se remue dans l'ombre, et que le gouvernement de son côté prend ses mesures pour éviter une surprise.

De jour en jour, la situation du trésor devient de plus en plus critique; pour vous le prouver, il me suffira de vous apprendre qu'il a été escompté à la Banque d'Espagne des traites sur la province de six millions, pour une valeur de 15 à 20 millions (6,000,000 fr.) pour payer seulement les fonctionnaires de Madrid, car dans les provinces le clergé et les employés ne sont pas payés.

M. L. Werner est arrivé ici. Il vient offrir des fonds au gouvernement de la part de capitalistes étrangers. On ignore quelle garantie le trésor donnera; on suppose qu'on fera une nouvelle émission de titres, soit intérieurs, soit extérieurs, jusqu'à concurrence de 100 millions de francs. Je n'en dirai pas plus long, ayant

parlé déjà de cette opération et de ses conséquences dans ma correspondance antérieure.

Quant au projet de la subvention des chemins de fer, le ministère éprouve de grands embarras. Le marquis de Sardeval a prononcé un discours remarquable, qui a amené entre lui et le Président du Congrès une discussion assez grave. M. de Sardeval a dit, en parlant des actes du cabinet, que "l'expulsion viendrait après les crimes."

Voilà deux ans que le cabinet actuel existe, et sa ligne de conduite a été l'arbitraire qu'on peut excuser quand, derrière, il y a le bras puissant d'un César au service d'une idée, mais qui fait rire de pitié quand, sous les plus de sa tunique, on ne voit qu'un mannequin.

Passant de la politique au grand événement du jour, je vous donnerai quelques détails sur le mariage de l'Infante, qui a eu lieu le 13, dans les appartements du roi.

Une compagnie du corps royal des halbardiers occupait l'escalier d'honneur du palais, et les musiques de la garnison se firent entendre sur la place pendant la cérémonie. C'est le patriarche des Indes qui a prononcé la bénédiction nuptiale. L'ex-roi François II s'était fait représenter par le roi François d'Assise de Bourbon, père de la fiancée. La reine Christine de Bourbon, aïeule et marraine de cette dernière, y assistait en personne. Les ministres de la couronne, les présidents, vice-présidents et secrétaires du Sénat et du Congrès, étaient présents à titre de témoins. En outre de tous ces hauts fonctionnaires, on remarquait les grands d'Espagne en ce moment à Madrid, les majordomes et les gentils hommes du palais, le nonce apostolique, et tout le corps diplomatique, et de plus une commission représentant les corporations les plus importantes, tant civiles que militaires.

Le 14 au matin, eut lieu la cérémonie religieuse à la basilique d'Atocha; le cortège traversa tout Madrid dans l'ordre suivant: un escadron de cavalerie ouvrait la marche, suivi des timbaliers de la maison de la reine; puis venaient vingt chevaux de selle, appartenant à leurs Majestés, les voitures de gala des grands d'Espagne, et un carrosse de la Casa Real, qui contenait les quatre rois d'armes, vêtus de velours violet, et avec toques à plumes blanches; ils portaient sur la poitrine les armes d'Espagne brodées d'or et enrichies de pierres précieuses.

Derrière venaient les personnes de la maison de la reine, précédant les voitures de gala, ornées d'or et d'argent, qui renfermaient la famille royale, y compris les jeunes époux.

Un escadron de cavalerie fermait la marche. A la portière de droite du carrosse royal chevauchait le ministre de la guerre, et à celle de gauche le capitaine général de la Nouvelle-Castille, le maréchal Pezuela, suivi de généraux et d'officiers d'état-major.

Sur le passage du cortège, les troupes faisaient la haie, et les balcons ornés de drapeaux et de tentures de toutes couleurs présentaient un coup d'oeil enchanteur.

Le dot de l'Infante s'éleva à 36,000,000 réaux (9,000,000 fr.) en bijoux et en argent monnayé. Son mari n'apporte que son épée, quelques actions de chemins de fer autrichiens, une pension modique et autres bagatelles.

FETE RELIGIEUSE.

Jeudi de la semaine dernière, nous avons été heureux témoin d'une démonstration religieuse qui eut lieu au sein de la chapelle intérieure de la congrégation Notre Dame, à Montréal.

On célébrait ce jour là les noces intimes de la chasteté avec le Dieu qui se fit chair lui-même, pour donner au monde le suprême et divin exemple de cette vertu.

L'assistance était nombreuse.

On remarquait dans le chœur M. le curé de St. Roch, quelques révérends supérieurs et plusieurs autres membres du clergé.

La chapelle, toute brillante de lumières, était élégamment décorée. Un majestueux silence régnait partout; à peine était-il interrompu de

temps à autre par l'arrivée de ceux qui venaient assister à la cérémonie. Un parfum mystique flottait dans l'air. On pressentait que quelque chose de grand, de sublime, allait se passer.

A sept heures nous vîmes défilier, silencieux et deux par deux, les Dames de la Congrégation, pour aller prendre des sièges aux deux côtés de la nef. A leur suite virent celles qui devaient faire profession, prendre le saint habit, et les futures postulantes. Chacune d'elles portait à la main un cierge orné de fleurs; signe bien sensible de l'ardeur qui animait en ce moment leurs jeunes âmes.

Quelques sœurs, réunies dans le jubé de la chapelle, préludèrent à l'office par des chants d'allégresse, que l'orgue accompagnait de voix harmonieuses et souveraines.

Aussitôt après, l'officiant, M. Baile, supérieur du Séminaire de St. Sulpice, entonna le Teat Creator. Et les Dames Religieuses le chœur de leurs voix pures, graves et belles à la fois. Ce fut comme le soupir de bienvenues à celles qui franchissaient ce jour là le seuil de la vie religieuse. Rien de plus éloquent que ces jeunes filles, en costume violet, réfléchissant sur leurs chastes fronts toute la gaîté d'âmes faites de vertu et de charité.

Après le chant du Teat Creator, plusieurs jeunes filles, vêtues de blanc, défilèrent de nouveau et se rendirent dans une salle attenante à la chapelle. Blanches colombes, fatiguées et lassées des choses de la terre, elles allaient revêtir le saint habit, s'arborer sous l'égide monastique contre les convoitises trompeuses du monde. Puis, elles revinrent quelques moments après s'agenouiller au pied de l'autel et donner leur première parole au Seigneur.

La messe commença aussitôt, et après l'évangile M. Nercain, du séminaire de St. Sulpice, fit l'instruction d'usage avec une éloquence vraie, entraînant, persuasive et pleine d'enthousiasme. Il dit tout ce qu'il avait d'austère et de solennel les serments que ces jeunes filles allaient prêter en face du ciel, devant les anges réunis autour des saints tabernacles. Puis s'adressant à celles qui étaient sur le point de contracter avec Dieu leurs derniers engagements, il leur parla de ceux qui les avaient reçus dans la vie, des bienfaits prodigués par eux avec tant de sollicitude. Il appela leur sérieuse attention sur l'immensité du sacrifice qu'elles allaient accomplir. Il leur fit dire adieu aux joies du monde; à une mère qui les consolait au berceau, dont le regard était si doux et qui les conduisit dans la voie fortunée de la vertu; aux plaisirs, fausse image du bonheur, qui s'en vont et disparaissent comme un souffle au rude attouchement de la réalité. Il leur peignit à grands traits et sous de vives couleurs toute la félicité d'une âme qui aime Dieu, qui lui parle comme à un confident dans ses joies et dans ses peines, dans ses soupires et dans ses larmes, mais toujours avec une foi ardente et une entière confiance.

Voilà le résumé succinct et bien imparfait des paroles du révérend supérieur.

Les aspirantes à la vie du cloître s'approchèrent ensuite de la table sainte pendant que l'orgue traduisait, par de divines symphonies, la beauté et la généreuse grandeur de ces holocaustes vierges et sans tache.

Après le service divin, celles qui devaient faire profession s'avancèrent jusqu'aux marches de l'autel et y lurent à haute voix, les unes après les autres l'engagement qui, en lui dévouant au monde, les rendait au Dieu du calvaire et les liait pour toujours à la Congrégation Notre-Dame.

Le prêtre prit longtemps, puis il les bénit, posa sur leurs têtes un voile noir et suspendit au cou de chacune d'elles une croix d'argent.

Alors les dames religieuses entonnèrent le Te Deum avec une voix unanime.

Ainsi finit cette fête qui laissera dans tous les cœurs de beaux et de grands souvenirs. Voici les noms des R. Religieuses qui ont prononcé leurs vœux:

Dlle. Aglaé Robert, sœur Ste. Marie de la Compassion; Dlle. Bridget Ryan, sœur Ste. Marie Angèle; Dlle. Philomène Deauvit, sœur St. Hermas; Dlle. Céline Huot, sœur St. Philéas; Dlle. Henriette Leduc, sœur Ste. Colombe;

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

LE ROI MISERE

(Suite.)

J'appris en outre que le logement était habité par une vieille femme, que le docteur y était installé, et dont vous pouvez, comme moi, vous expliquer la honteuse compléxité. Voilà ce qui est vrai, ce que j'affirme; voilà ce qui a contribué à diminuer considérablement le respect que j'avais pour la fille du roi Misere; voilà enfin ce que, dans votre intérêt, j'ai cru devoir vous révéler.

Quant aux interprétations que j'ai tirées de ce concours de circonstances accablantes, je souhaite qu'elles n'aient aucun fondement; mais avouez que si elles sont justes, nous avons été bien sots de nous couper la gorge, et que vous ou moi, nous le serions encore davantage de donner notre nom à la maîtresse de M. Lasserre.

René était littéralement altéré. Ces explications, qui lui arrivaient juste au moment où il avait demandé la main de Gabrielle, cette démarche spontanée de M. Delaunay, la noblesse avec laquelle il avait oublié de sanglantes injures, le souvenir des lettres anonymes qu'il avait reçues, les coïncidences irréfutables que ce récit avait éveillées en lui, confondaient le jeune peintre.

—Je vous remercie, dit-il avec un

sourire dont il s'efforçait en vain de dissimuler l'amertume, de la générosité avec laquelle vous êtes venu à moi. Sur ce terrain-là encore vous m'avez vaincu. Je vous avais mal jugé, monsieur Delaunay; je reconnais que sous votre insouciance légèreté vous cachez un cœur loyal, et je regrette de l'avoir découvert si tard. J'espère commettre, non pas tant pour vous et pour moi que pour le vieux Jacques, que nous sommes dupes d'apparences trompeuses, et que Gabrielle restera, comme par le passé, digne de nos respects.

A ces mots, il lui tendit généreusement la main. Anatole la serra avec une véritable effusion et se retira. René demeura seul. Une insurmontable prostration le terrassait. Gabrielle! le docteur Lasserre! les deux seuls êtres auxquels il eût voué une amitié réelle! Et ils le trouvaient! Lui qui se croyait aimé, qui tout à l'heure encore rêvait au bonheur, à l'avenir...

Depuis longtemps la nuit était venue avant qu'il parvint à sortir de l'incantement dans lequel il était plongé. Il alluma une bougie et prit un livre, mais le livre s'échappa de ses mains; il tenta de dormir, mais, devant ses yeux fermés, passaient dans l'obscurité d'horribles canchamars...

Le lendemain matin, il avait la fièvre. Néanmoins, tourmenté par un invincible besoin d'activité, il se leva.

A neuf heures, il entendit frapper distinctement à la porte de son atelier.

—Elle! murmura-t-il. Est-ce qu'elle oserait...

Au même instant, la porte s'ouvrit et Gabrielle parut.

Elle était pâle et abattue. Elle avait

les yeux rouges, les paupières gonflées. On voyait qu'elle avait pleuré. Dès qu'elle le parut, la sourde colère qui grondait au cœur de René s'évanouit.

—Vous venez prendre votre leçon? dit-il. Assesiez-vous.

—Non, répondit Gabrielle en secouant tristement la tête. Plus de leçons! Aujourd'hui encore elles m'ont servi de prétexte à venir ici, mais c'est la dernière fois.

—Comment! fit le jeune peintre d'une voix étranglée.

—Mon père m'a tout dit, reprit la jeune fille avec un sourire résigné. Je sais que vous m'aimez et que vous avez demandé ma main. J'ai voulu vous témoigner combien je suis sensible à tant d'honneur, et vous annoncer moi-même qu'il faut renoncer à ces projets d'union.

—Ah! dit froidement René. Pourquoi?

—Parce que ce serait tuer le pauvre père Jacques, parce que j'ai vu sangloter ce vieillard à l'idée que j'allais me séparer de lui, parce que je me souviens des sacrifices qu'il s'est imposés pour moi, et que je considère que c'est justice de lui rendre le bien qu'il m'a fait.

—Et c'est à l'égoïsme du roi Misere que vous vous dévouez si tranquillement? demanda René qui ne s'attendait pas à un refus, et qui croyait devoir lui attribuer un autre motif.

—Je ne veux pas analyser le sentiment qui anime mon père, répliqua Gabrielle. Je ne me souviens que d'une chose: c'est qu'il a failli devenir fou, en voyant de quelle ivresse mon cœur était pénétré. Je me rappelle aussi qu'enfant j'ai vécu heureuse, à l'abri du

besoin, dans un milieu qui n'était pas le mien, tandis que lui, misérable, conspué, flétri, il traînait une existence indigente. C'est à lui que je dois ce que je suis, il est juste qu'il récolte ce qu'il a semé.

—Dites plutôt que vous ne m'aimez pas, gémit l'artiste.

—Je ne vous aime pas! s'écria la jeune fille en se croisant les bras et en levant les yeux au ciel. Mais vous êtes donc aveugle! Vous ne voyez donc pas que depuis un mois...

—Elle s'arrêta subitement, confuse, rougissante.

—Après tout, je puis bien vous le dire, puisque c'est la dernière fois que je vous vois, reprit-elle tristement. Ah! vous êtes cruellement impitoyables, vous autres hommes! Vous félicitez l'égoïsme des autres, et le votre n'a pas de limites. Vous voulez savoir que je vous aime? Eh bien! soyez satisfait.

—Apprenez que depuis le jour où vous m'avez fait l'aveu de votre amour, je souffre et je pleure, que je passe de longues nuits d'insomnie, que mes traits se décomposent, que ma santé dépérit, attendant inutilement que vous tentiez auprès de moi père la démarche que vous avez faite hier, doutant de vous, de votre loyauté, essayant de bannir de ma pensée votre image qui s'y présentait sans cesse. Etes-vous content de savoir quels déchirements ont brisé mes forces? Que voulez-vous encore?

—Faut-il vous dire que je me punis mille fois plus que vous en fuyant de mon plein gré les horizons ensoleillés que j'avais entrevus, que je vous aime, que je souffre, que je mourrai peut-être de

douleur, loin de vous, obligée de fuir votre présence, d'éviter vos regards. Ah! Dieu sait, lui qui m'entend, que je préfère la mort aux tortures qu'il m'inflige. Qu'elle vienne donc! Je l'attends.

L'exaltation, qui peu à peu s'était emparée de Gabrielle, s'éteignit tout à coup. Un déluge de larmes se fit jour à travers ses paupières, un hoquet convulsif s'échappait de son gosier, tandis que les sanglots soulevaient sa poitrine oppressée.

—Vivez, Gabrielle! suppliait-il, pour moi, pour vous, pour votre bonheur, pour votre père!

Il perdait la tête; il aurait invoqué tous les saints du paradis. Ses lèvres ne se détachaient pas de cette main qu'on lui abandonnait sans songer à la reprendre.

Gabrielle se sentait défaillir. Mais reprenant un instant courage, elle se leva, forte et résolue.

—Non, dit-elle énergiquement, en repoussant René par un mouvement nerveux, je ne faiblirai pas.

Elle fit au hasard quelques pas dans l'atelier, uniquement pour se remettre et prendre des forces.

Gabrielle! suppliait René. Ecoutez-moi. Il est impossible que vous ayez ce triste courage...

—Et moi? répliqua-t-elle simplement, n'est-ce pas aussi ma vie que je donne?

—Non, je ne le tolérerai pas. J'ai trouvé votre père, dit René avec feu, je lui reprocherai sa cruauté!

—De quel droit? interrompit la jeune fille. D'ailleurs, mon père ne vous croira pas. Je lui ai dit que je ne vous aimais pas, je lui répéterai devant vous, s'il le faut.

Dr. L. J. A. SIMARD, Oculiste et Auriste. No. 15, Rue St. Louis.

A VENDRE.

PLANCHES SECHES DE Pin et d'Epinettes, ayant 1, 1 1/2, 2 et 3 pouces d'épaisseur, prêtes à être mises en usage, et consistant en Planches Emboutevées et non préparées.

Quebec, 8 juin 1868. — 1m-21s

ARCHER & Cie, Rue St. Paul.

ECOLE DE MUSIQUE.

M. NAPOLEON CRÉPAILLON, Elève de M. ERNEST GAGNON, se faisant connaître au Public, informe qu'il donnera des leçons de Piano et de Solfège à tous ceux qui voudront bien lui faire l'honneur de l'encourager, soit à domicile soit à sa Salle de Musique.

No. 3, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec. Québec, 30 avril 1868. — 1m

PHARMACIE CANADIENNE.

LES sous-signés informent leurs amis et le public en général, qu'ils viennent d'ouvrir une

PHARMACIE

Dans la Maison de

M. ABDON COTÉ,

No. 21, RUE DE LA COURONNE,

PRÈS DE

MARCHE JACQUES CARTIER.

Ayant acheté la plus grande partie de la ci-devant Pharmacie de M. Z. FORCIS & Cie, à des conditions favorables, ils sont en état de vendre à un

PRIX TRES-REDUIT.

Ils ont déjà reçu et recevront encore prochainement un assortiment général en leur ligne de France, d'Angleterre et des Etats-Unis: ils auront toujours en main toutes espèces de Médicaments, Brevetés, ainsi que tous les Articles de Toilette, tels que: Papiers, Brosses, Peignes, Savons, etc.

DION & HUOT, No. 21, Rue de la Couronne, St. Roch.

F. S. — Toutes prescriptions seront remplies avec soin et promptitude. Ecoutez libéralement aux Marchands de la Campagne.

Quebec, 4 juin 1868. — 2m

D. H.



ELECTION D'UN ECHEVIN

QUARTIER MONTCALM.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné avis que l'élection d'un Echevin, pour le quartier Montcalm, en remplacement de William Kirwin, est fixée au samedi 13 courant, à 10 heures du matin, au Quartier Montcalm, à la Station de Police, sur St. Louis, dans le dit quartier, et que M. le Conseiller Kirwin a été élu au dit poste pour aller et la présider à la dite élection.

L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

Quebec, 8 juin 1868.

Concile Provincial de Québec.

PHOTOGRAPHIES DES EVEQUES ET PRELATS du 4ème CONCILE DE QUEBEC.

A vendre chez

MM. LIVERNOIS & BIENVENU, No. 3, Rue St. Jean.

Quebec, 16 mai 1868.

AVIS.

LE STEAMER SAMPSON est actuellement prêt à faire toute sorte de VOYAGES dans le Bas du Bas et de Québec à Montréal, Tonage de Vapeur, etc., à des prix très modérés.

Le Steamer NOTRE-DAME est aussi prêt à effectuer toute sorte de transports, et entreprendre des Voyages de Plaisir, Epique-Nique dans le Port de Québec, et ses environs.

S'adresser à

F. LECOURS, Agent, Chez L. BOURGET, Basse-Ville.

Quebec, 14 mai 1868.

DERNIERES NOUVEAUTES!

PAR S. S. "MORAVIAN."

NOTRE ASSORTIMENT étant maintenant au complet, des dernières Nouveautés en MARCHANDISES en Général, et d'ÉtE, nous appelons une attention spéciale sur les choses suivantes: Nouveautés en Mantilles de Soie richement garnies.

Nouveautés en Robes et Habilllements complets, Le Mantua à l'Anglaise en Tweed (waterproof), Nouveautés en Chapeaux garnis, Nouveautés en Robes de Chambre en Paille, riches Satins Français, noirs et de toutes les couleurs.

Mois Antiques noirs, et de toutes couleurs, Nouveaux choix de Soies de Fantaisie et de riche gros grain noir.

Étoffes à Robes en grande variété.

Moquette "Organdy", Piqués, Batiste-Suisse et brillante, Fleurs, Rubans, Colis, Poignets en Dentelle, Dentelle Danoise et autres, Ceinturons et Ceintures en Satin, Garnitures et Ornaments en Satin, Bas, Gants, Parasols, Parapluies, etc., etc.

Marchandises en Coton, Toile et en Laine.

A DES PRIX REDUITS:

Indiennes, Coton Blanc, Coton à Draps, Couvre-pieds, Toile à Draps, Toile à Nappe, Toile d'Irlande, Mouchoirs de Poche en Fil, Toile Ombre, Toile de Foin, Toile à Essime-main, Drap Noir de l'ouest d'Angleterre, Cashmires, Tweeds d'Écosse et du Haut-Canada, Tweeds (waterproof) en couleurs nouvelles, Flanelles de fantaisie, etc., etc.

GLOVER & FRY.

Quebec, 8 mai 1868.

FIGURES ET RAISINS!

En déchargement du "Anselmy"

FIGURES en Boîtes, Raisin de Sultan en Boîtes.

A vendre par

WILLIAM POSTON

Quebec, 29 mai 1868.

MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHÉ

CHEZ

LEGER & RINFRET,

No. 4, RUE ST. JEAN.

AYANT acheté nos Marchandises sur les marchés Anglais et Français, pendant la première semaine de l'Été, alors que les cotons étaient à 20 et 25 par 100 meilleur marché qu'ils ne le sont en ce moment, nous pouvons vendre les articles suivants à des prix remarquablement réduits, savoir:

COTONS JAUNES,

DEPUIS 3 1/2 ET AUDESSUS.

SHIRTINGS BLANCS,

(Bonne qualité) depuis 6d. et au-dessus.

COTONS DES INDES

POUR DRAPS DE LIT, Depuis 2s, 3d. et au-dessus.

INDIENNES,

Depuis 5 1/2d. et au-dessus.

ETOFFES A ROBES!!!

700 Verges Étoffes à Robes, à 7 1/2d. soit 1s. 1 1/2d.

500 Verges Lustre Gris, à 10d., valant 1s. 4 1/2d.

500 Verges Popeline, à 1s. 4 1/2d., valant 1s. 10 1/2d.

400 Verges Repps, à 1s. 3d. valant 1s. 9d.

PATRONS DE ROBES EN SCIE

SOIE GLACÉE NOIRE,

A 15 par cent, au-dessus de la valeur.

Moirée Antique Noire,

Moirée Antique en Couleur,

Patrons de Robes en Satin,

Soies Chinées (Cold. Chimie Silks),

Gros Grain,

Gros de Suez Noir.

PARASOLS NOUVEAUX,

SATIN ET SOIE.

CHAPEAUX.

Nouveaux Chapeaux de Paille,

Chapeaux Garnis importés de Paris.

DÉPARTEMENT DES DRAPS.

Tweeds du Canada, tout Laine, 2s. 10d. valant 4s.

Drap Noir (bon) depuis 4s. 10 1/2d.

Gants, Bonneterie, et Vêtements de toutes les grandeurs,

CHEZ

LEGER & RINFRET,

No. 4, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

Quebec, 19 mai 1868.

MAISON A LOUER.

LA MAISON bien connue pour le Commerce, à la Rue de la Couronne, No. 22, et occupée depuis plusieurs années par M. Nazaire Turcot, Marchand-Epicier. Cette maison étant située presqu'en face de la Halle Jacques-Cartier, se trouve par conséquent au centre des affaires et est bien propre à y faire un commerce quelconque.

S'adresser à

L. A. COTÉ, Marchand, Rue de la Couronne.

Quebec, 21 fév. 1868.

QUAI A VENDRE OU A LOUER.

LE QUAI, appartenant à la succession de feu G. L. M. Douglas, communiquant avec la Rue St. Paul et la Rivière St. Charles.

Les alentours de la propriété sont admirablement propres à l'établissement d'un Quai considérable, d'un dépôt de bois de chauffage ou tout autre destination.

S'adresser à

W. D. CAMPBELL, Notaire.

Quebec, 30 mars 1868.

A LOUER.

AU Village de Beauport, près de l'église, une maison ci-devant occupée par feu M. Sturgeon, et connue sous le nom de "Sturgeon's Hotel," avec Jardins et Bâtisses. Loyer très modéré.

S'adresser à

W. D. CAMPBELL, 14, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

Quebec, 29 avril 1868. — 1m

MAISON A LOUER.

UNE MAISON à Trois Étages, avec Cour, Etable et Litière, située, No. 9, Rue St. George, Haute-Ville; elle possède l'Eau, le Cour, et est un magnifique logement pour une famille respectable, elle a été occupée pendant plusieurs années par le Capitaine Armstrong. S'adresser au Notaire sous-signé.

S. J. GLACKMEYER, Notaire.

Quebec, 26 mai 1868. — 6f

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné, qu'il est convenu que les personnes qui doivent à la succession de feu GEORGE LARUE, en son vivant Ecuier, Médecin et Marchand, de Cacoma, décédé le 26 mars dernier, sont dûment requises de régler avec le sous-signé, au plus tard, le 15 courant, au dit lieu de Cacoma, sous le plus court délai possible; et toutes celles qui ont des réclamations contre la dite succession, sont aussi requises de les faire entre les mains du sous-signé de ce jour-là au 20 Mai prochain.

J. BIE. BEAULIEU, Cacoma, 19 avril 1868. — 3m

GRAND AVANTAGE.

A VENDRE OU A LOUER.

UN superbe emplacement situé dans le florissant village de Rimouski, contenant un arpent de front sur un arpent de profondeur, avec une maison spacieuse et autres bâties dessous grises. 20. Une terre de trois arpents et demi de front, sur quarante de profondeur, située au troisième rang de la paroisse de St. Germain de Rimouski, toute en culture, avec basses dessous construites. Pour les conditions s'adresser à

L. C. BOURGEOIS, Ecuier, N. P. Propriétaire, St. Raymond.

Quebec, 30 mars 1868.

A LOUER.

RIVIERE-DU-LOUP (EN BAS).

UN BEAU LOGEMENT très confortable dans le plus beau Quartier de la Ville.

S'adresser à

S. LACHANCE, Chez M. R. DUGAL, Pharmacien, Rue de la Couronne.

Quebec, 16 avril 1868. — 2m-31s

A LOUER.

UNE MAISON en briques à trois étages, avec un superbe magasin de cinquante pieds de profondeur, situés à la Paroisse St. Sauveur de Québec, rue St. Valer, No. 2.

S'adresser chez

J. B. HAMEL, Notaire, No. 3, Rue St. Joseph.

Quebec, 29 janvier 1868.

ANTOINE ALAIN, CHARRON.

Le sous-signé a l'honneur d'offrir ses remerciements à ses amis et au public en général, pour l'honneur qu'il en a reçu, et profite de l'occasion pour annoncer à ses pratiques que son établissement est maintenant transporté dans la maison ci-devant Jos. L. Heureux, Rue Berthelot, Faubourg St. Louis, No. 16.

A. A. est prêt à exécuter tout ordre qui lui sera donné sous le plus court délai, et à des prix très réduits.

ANTOINE ALAIN, Notaire.

Quebec, 15 mai 1868. — 15f

BLE-D'INDE!!! BLE-D'INDE!!!

A VENDRE,

200 MINOTS Ble-d'Inde légèrement endommagé, très propre à l'engrais des animaux et à bas prix.

Le sous-signé saisit cette occasion pour énumérer les articles qu'il a constamment en magasin, qui sont les meilleurs que l'on peut se procurer sur le marché: tel que, Fleur en quarts et en sacs, Farine en poches, Farine de seigle, Farine de Sarrasin, Farine de Ble-d'Inde blanc, Farine de Ble-d'Inde jaune, Gros Grain, Orge fin, Gandrie, Orge, Son, Pain de lin, Ble de Suède, Pois, Orge, Avoine, Sarrasin, Ble-d'Inde rond, Sel en sacs, Graine de lin, Graine de mil, Graine de trèfle, Riz, Barley, Produits de bâtiments, Quarts vides, Poches vides, etc.

S'adresser à

J. BELLEAU, Marché St. Paul.

Quebec, 22 mai 1868.

EAU-DE-VIE!

Reçu dernièrement par "W. J. Hatfield,"

100 Caisse de Brandy.

A vendre chez

WILLIAM POSTON

Quebec, 1er juin 1868.

CIGARES!

Caisse "La Cassilda" Cigares par "W. J. Hatfield"

Caisse "El Orbe" Cigares par "M. E. Corning"

A vendre chez

WILLIAM POSTON.

Quebec, 1er juin 1868.

Provisions de Bordeaux!

En déchargement du "Lark de Bordeaux"

Prunes en Caisse, Vinaigre de vin blanc de qualité Supérieure, en Tierces, en Quarts et en Caisse, Huile d'Olive en Caisse, Macaroni en Boîtes, Vermicelli do

Vin Claret de St. Julien en Caisse, do do de "Single Star" do do Xérés Couronne, do do Brandy "de Parden & Frères," do Vieux Cognac de J. V. & Cie, Caisse de Provisions (Ollman's Store), Boîtes de Sardines 1/2 et 1s., Noix en Sacs.

A vendre par

WILLIAM POSTON.

Quebec, 27 mai 1868.

NOUVEAU MAGASIN DE MUSIQUE,

No. 351, RUE ST. JEAN.

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous venons d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN DE MUSIQUE, au No. 351, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Notre Fonds de Musique très étendu et très varié (venant de Paris, Londres, New-York, Boston, Philadelphie et la Nouvelle-Orléans.) comprend, entre un choix considérable de morceaux de Pianos, des méthodes et morceaux à 3, 4, 6 et 8 mains, — Solos, Duos, et morceaux pour divers Instruments, un grand nombre de Chansons Anglaises, et plus de 2,000 Romances Françaises, Solos, Duos, Trios et Chœurs, Chants Montagnards, etc.

Nous attirons spécialement l'attention des Commerçants sur notre choix de Musique Sacrée, — Quinottes et Cantates pour fêtes et distributions de prix.

Nous tiendrons constamment en dépôt des Orgues de Salon (Cabinet-Organ) de la célèbre Maison Mason & Hamlin.

Par l'attention et la ponctualité que nous apporterons aux affaires, nous espérons pouvoir compter sur le bienveillant patronage du public.

BOUCHER & LAVIGNE, Notaire.

Quebec, 23 mai 1868. — 15f

PARKE & FILS, ENCANTEURS ET COURTIER.

No. 1, RUE ST. NICHOLAS, PIED DE LA COTE DU PALAIS.

VENTES par Encaissement de Membres et Effets de Menage, Bénéfices, Fonds de Banque, etc., exécutées avec toute la célérité possible et à des conditions libérales.

Nous avançons sans frais sur les Marchandises envoyées à leur Sal de Encaissement par le propriétaire.

QUEBEC, 26 mai 1868.

NOUVELLE MAISON D'IMPORTATION.

NAZAIRE TURCOTTE, MARCHANDS D'ÉPICERIES EN GROS, BANSE-VILLE, QUÉBEC.

Vis-à-vis la Maison Connolly, Marchand de Farine.

MONSIEUR NAZAIRE TURCOTTE informe respectueusement ses pratiques et les marchands en général, qu'il a transporté son établissement de la Rue la Couronne, à l'endroit ci-dessus mentionné. Il vendra un assortiment des plus complets d'articles dans sa ligne.

Il invite tout spécialement Messieurs les Marchands de la campagne, à venir visiter son nouvel établissement.

QUEBEC, 15 mai 1868.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES sous-signés donnent avis par les présentes que depuis le 2 Mai courant, ils sont entrés en Société sous les noms de PELLETTIER & LEBEL, et qu'ils continueront le Commerce de Georges Pelletier dans le même établissement, situé dans le Village Fraserville.

GEORGES PELLETTIER, Propriétaire, Rivière-du-Loup, 19 mai 1868.

AVIS.

MONSIEUR J. B. HAMEL, Notaire, prévient le public qu'il a des EMPLACEMENTS à céder sur les Terrains Ross & Barbad, à St. Sauveur, Bonnes Conditions.

QUEBEC, 26 mai 1868. — j.n.o

AVIS.

MONSIEUR G. A. GACVIN, Agent Général et Courtier, tient son BUREAU, Rue St. Félix, sur le Cap, Haute-Ville de Lévis.

Il se charge de toute espèce de Transaction et collection que l'on voudra bien lui confier.

QUEBEC, 29 mai 1868. — j.n.o

VENTE DE CHAUSSURES GRAND SACRIFICE.

MONSIEUR J. A. MAILLOUX a l'honneur d'annoncer la continuation de ses affaires dans la dite ville et de la campagne qu'il vient d'acheter tout le fond de magasin non fabriqué de la Succession de

FÉLIX FORTIN, Au Montant de plus de \$6,000,

et de plus qu'il a pris des arrangements avec M. FÉLIX FORTIN, pour la continuation de ses affaires dans le même établissement, situé au St. Sauveur.

Actuellement 100 ouvriers sont employés dans cette manufacture où l'on trouve toujours en main un assortiment considérable de Chaussures de toutes qualités et de tous prix, savoir:

Gaîtres avec Élastiques pour Dames, 3 d. 9 c.

Bottines Lacées en Kid pour Dames, 4 d. 9 c.

Souliers en cuir Vernis avec Élastiques, 2 d. 5 c.

Gaîtres Double Semelle pour Hommes, 4 d. 0 c.

Gaîtres Simple en Kid pour Hommes, 4 d. 5 c.

Chaussures avec Élastiques et de grande dimension assorties pour enfants, 2 d. 0 c.

Bottines Lacées pour enfants, 2 d. 0 c.

Et une variété de Chaussures faites dans le dernier goût, et qu'il serait trop long d'énumérer ici.

VENTE EN GROS SEULEMENT.

S'adresser directement à

FÉLIX FORTIN, Rue Barbad, St. Sauveur.

Quebec, 23 mai 1868.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC,

ou

MONTRÉAL.

ROTES à Patente, BOYAUX, PLAQUES et COURROIES de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAM-PONS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

— AUSSI —

BOTTES et CLAQUES en CAOUTCHOUC, BOTTINES ou PARDENNES en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété.

TOUTS LES ORDRES sont exécutés avec PONCTUALITÉ

Bureau et Atelier: No. 272, Rue Ste-Marie.

Montréal, 30 juv. 1868. — 1a

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. GUIDE D'AFFAIRES. ASSURANCE ETNA DE DUBLIN, CONTRE LE FEU ET MARITIME.



E. PERRY & CIE., FABRICANTS

D'ARTICLES DE VOYAGE EN TOUS GENRES, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, No. 371.

Assortiment complet D'ARTICLES DE VOYAGE, Malles de Cuir et autres, Valises, Boîtes à Chapeaux, Sacs de Nuit, Gilecières, etc., etc., etc.

MAISON FRANÇAISE ROSE DEGARDIN

A transporté son magasin du No. 9 au No. 6, RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE. La soussignée remercie ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'elle a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'elle vient de recevoir par les derniers steamers des

BIJOUTERIES DE TOUTES SORTES, ASSORTIES, DES DERNIÈRES MODES DE PARIS. Qui ont obtenues des médailles à l'Exposition Universelle.

CHAPEAUX DE PAILLE DE PARIS ET D'ITALIE, DES DERNIÈRES MODES, POUR DAMES ET MESSIEURS, HORLOGES MECANIQUES DE TOUTES DESCRIPTIONS. Articles de fantaisie des plus nouveaux et des plus variés. ROSE DEGARDIN, No. 6, rue St. Jean, Québec, 11 mai 1868.

J. B. LALIBERTE, CHAPELIER ET MANCHONNIER.

54, rue St.-Joseph, St.-Roch. 54, rue St.-Joseph, S.-Roch.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a remonté son magasin à neuf, ce printemps, et qu'il a maintenant en mains un assortiment très considérable et des mieux choisis de

CHAPEAUX EN SOIE, FEUTRES, CASQUETTES,

De toutes les modes et de toutes les qualités, pour Hommes et Enfants. J. B. L. ayant fait ses achats à prix très-réduits, dans les meilleures manufactures des États-Unis et du Canada, se trouve en état de pouvoir effectuer ses ventes à aussi bon marché qu'aucune autre maison à Québec. Il répare et remet à neuf les Chapeaux de Soie et autres. Il gardera chez lui, pendant l'été, les Fourrures qu'on voudra bien lui confier, pour les préserver des insectes.

J. B. LALIBERTE, No. 54, Rue St. Joseph, St.-Roch. Québec, 18 avril 1868

EPICERIES ET LIQUEURS.

Enseigne du Mulatre.

CLARK & FRERE, 82, RUE DU PONT, 82, ST. ROCH, QUEBEC.

Les soussignés font leurs plus sincères remerciements à leurs pratiques, aux personnes de la campagne et au public en général pour l'encouragement si libéral qu'ils ont bien voulu leur accorder jusqu'à ce jour. Ayant augmenté considérablement leur FONDS D'ÉPICERIES, ils ont été forcés d'agrandir leur Magasin afin de recevoir plus convenablement les Chalandes dont le nombre augmente tous les jours.

La liste suivante n'est qu'un aperçu bien incomplet de leur GRAND ASSORTIMENT D'ÉPICERIES ET DE LIQUEURS: ÉPICERIES et COMESTIBLES: — Jambon, Lard, Saïndoux, Beurre, Fleur, Sacre, Sirop, Mielasse, Fromage, Thé, Café, Riz, Barley, Pois, Marinades, etc., etc. LIQUEURS: — Eau-de-Vie, Genièvre, Jamaïque, Vin d'Oporto, Vin d'Xérès, Bière, Liqueurs Fines Françaises, etc., etc. DIVERS: — Chandelle, Savon, Cigares, Tabac, Sceaux, Balais, etc., etc.

Entrez, Messieurs et Mesdames, il y en a pour tous les goûts. CLARK & FRERE, 82, Rue du Pont, St. Roch. Québec, 8 avril 1868.

IMPORTATEURS EN GROS.

TÊTU & GARNEAU, No. 25, Rue St. Pierre, Basse-Ville. THIBAudeau, THOMAS & Cie., Coin des Rues Sous-le-Fort et St. Pierre, Basse-Ville. A. HAMEL & FRÈRES, No. 14, Côte de Lamontagne, Basse-Ville. ÉPICIER EN GROS. JOHN LEMESURIER & Cie., No. 33, Rue St. Pierre, Basse-Ville. NAZAIRE TURCOTTE, Quai de Hout, vis-à-vis la Maison Connolly, Marchand de Fleur, Basse-Ville.

NOUVEAUTÉS, DÉTAILS.

GLOVER & FRY, No. 20, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. A. HAMEL & FRÈRES, No. 22, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville. MONTMINY & BRUNET, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch. L. N. HÉNAULT, No. 24, Rue du Pont, St. Roch. THÉOPHILE HUDON, Coin des Rues de la Couronne et St. Joseph, St. Roch. H. GAGNON, No. 77, Rue St. Joseph, St. Roch. A. BERGÉVIN, Côte de Lamontagne, Maison Turcot, Basse-Ville. P. E. GODBOUT, No. 58, Rue St. Pierre, Basse-Ville. LEFRANÇOIS, No. 30, Rue de la Couronne, St. Roch. FÉLIX LAVOIE & FILS, Coin des Rues du Pont et St. François, St. Roch. F. X. LÉPAGE, No. 34, Rue de la Couronne, St. Roch. CHOUINARD & FÉTEAU, No. 33, Rue de la Couronne, St. Roch. F. CARRIER & Cie., No. 57, Rue St. Joseph, St. Roch.

FLEUR ET PROVISION.

DEMERS & DION, Quai de Hout, Basse-Ville. J. B. RENAULT, No. 26 et 28, Rue St. Pierre, Basse-Ville. HUOT, BOWMAN & Cie., Quai Napoleon, Bâtisse Lemaitre, Basse-Ville. THÉOPHILE THÉBERGE, Marché Champlain, Basse-Ville. J. MARTEL & Cie., Coin des Rues Paroche et Union, Basse-Ville.

MARCHAND A COMMISSION.

JOSEPH LÉPAGE, No. 7, Rue St. Pierre, Basse-Ville. WELLS & Cie., No. 23, Rue St. Pierre, Basse-Ville. CHS. T. COTÉ & Cie. (Marchandises Sèches), No. 54, Rue St. Pierre, Basse-Ville. AGENTS DE CHANGE. TOURANGEAU, MAHONY & Cie., No. 18, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Wm. A. FISHER, No. 2, Rue Buade, Haute-Ville. EDOUARD GAGNON, Coin des Rues St. Jacques et St. Pierre, Basse-Ville, vis-à-vis la Banque de Québec. E. SANDERSON & Cie., No. 20, Rue St. Paul, Basse-Ville.

COURTIER DE DOUANE.

J. R. HEALEY, Pointe à Carrey, Québec.

ÉPICIER.

LOUIS BOURGET, Coin des Rues Union et de la Place du Marché Finlay, Basse-Ville. WILLIAM LAROCHE, No. 62, Rue de Fausbourg St. Jean. FORTIN & MORENCY, Coin des Rues Sous-le-Fort et St. Pierre, Basse-Ville. G. N. BOISSEAU, No. 314, Rue de la Couronne, St. Roch. DION & DUBEAU, No. 27, Rue de la Couronne, St. Roch. A. J. MAILLOUX, No. 38, Rue de la Couronne, St. Roch. G. E. PARÉ & FRÈRE, No. 204, Rue du Pont, St. Roch. CLARK & FRERE, No. 32, Rue du Pont, St. Roch. JOSEPH LACHANCE, No. 8, Sous-le-Fort et No. 3, Marché, Basse-Ville.

MARCHAND DE BOIS.

F. & O. BEAUBIEN, Place du Palais, Rue St. Paul. Marchands de Quincalleries. TRUDELLE & VOYER, No. 43 et 52, Rue St. Pierre, Basse-Ville. JOSEPH BOIVIN, Coin des Rues du Pont et St. Joseph, St. Roch. P. H. RHÉAUME, Coin des Rues St. Jean et St. Genevieve, Fausbourg St. Jean. Fabricant de Portes en fer, etc., etc. LOUIS MARCOTTE, No. 334, Rue de Fausbourg St. Jean. LIBRAIRES. GARANT & TRUDEL, No. 27, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. HARDY & MARCOTTE, No. 3, Rue Notre-Dame, Basse-Ville. M. L. CRÉMAZIE, No. 12, Rue Buade, Haute-Ville. J. A. LANGLAIS, No. 63, Rue St. Joseph, vis-à-vis l'Eglise St. Roch. RELIEUR ET REGLEUR. M. E. PROTUX, No. 4, Rue Des Casernes, Haute-Ville. Marchands de Musique. E. LARUE & Cie., Nos. 244 et 20, Rue de Fausbourg St. Jean. PÉTRUS PLAMONDON, No. 60, Rue Nouvelle, Fausbourg St. Louis. PROFESSEURS DE MUSIQUE. M. AUG. DESROCHERS, No. 26, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. M. G. McNILL, No. 94, Rue d'Aiguillon.

AVOCATS.

F. LANGELEIER, No. 3, Rue du Parloir, Haute-Ville. CARON & DUVAL, No. 59, Rue St. Pierre, Basse-Ville. C. F. D. GAGNÉ, Coin des Rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Basse-Ville. LARUE & RÉMILLARD, No. 2, Rue Buade, Haute-Ville.

NOTAIRES.

E. & S. GLACKMEYER, No. 23, Rue St. Pierre, Basse-Ville. GEORGE LARUE, No. 2, Rue de l'Eglise, St. Roch. J. B. HAMEL, No. 3, Rue St. Joseph, St. Saverre.

PHARMACIENS.

J. B. MARTEL, No. 6, Rue de Fausbourg St. Jean. ROCH DUGAL, No. 25, Rue de la Couronne, St. Roch. ALFRED BRUNET, Coin des Rues St. Paul et St. Nicolas, Palais. JOHN VELDON, No. 504, Rue St. Joseph, St. Roch.

MÉDECIN.

LUCIEN MORAUD, Coin des Rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Basse-Ville.

DENTISTES.

DR. POURTIER, No. 15, Rue St. Jean, Haute-Ville. J. A. VENNÉ, No. 41, Rue St. Joseph, St. Roch.

PHOTOGRAPHES.

T. GASTONGUAY, No. 43, Rue St. Joseph, St. Roch. LIVÉNOIS & BIENVENU, No. 3, Rue St. Jean, Haute-Ville.

HORLOGERS.

P. H. BRUNET, Coin des Rues St. Joseph et de l'Eglise. AMÉDÉE SAVARD, No. 53, Rue St. Pierre, Basse-Ville. EMILE JACOT, No. 33, Rue de la Couronne, St. Roch. S. BÉDARD, No. 37, Rue St. Jean, Haute-Ville. H. DROLET, No. 124, Rue de Fausbourg St. Jean. B. DELAHAYE, Rue St. Jean, Haute-Ville.

MARCHANDS TAILLEURS.

M. McAVOY, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch. MOISE PARADIS, No. 20 et 21, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.

CHAPELIERS.

O. COTÉ, Coin des Rues St. Jean et du Palais, Haute-Ville. ALEXANDRE ROISVERT, No. 45, Rue du Pont, St. Roch. J. B. LALIBERTE, No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch.

Lampes et Huile de Charbon.

F. O. VALLERAND, No. 6, Côte de Lamontagne, Basse-Ville.

Faïence, Lampes, Huile de Charbon (en Gros)

HENRY GOODWIN & Cie., Rue St. Paul, Basse-Ville. TABACONISTE. N. DUBORD, No. 384, Rue de Fausbourg St. Jean. FERBLANTIER. FRANÇOIS LÉTOURNEAU, No. 16, Rue St. Nicolas, Palais.

TANNEUR.

OLIVIER ROCHETTE, No. 156, Rue St. Valer, St. Roch. SELLIER. LOUIS TANGUAY, No. 58, Rue de Fausbourg St. Jean. CORDONNIERS. J. E. WOODLEY, No. 2, Rue Buade, Haute-Ville, Québec (En Gros et en Détail). SYLLA COTÉ, No. 24, Rue Couillard, Haute-Ville. JOSEPH LÉCLERC, No. 344, Rue du Pont, St. Roch. LOUIS BILODEAU, No. 5, Escalier de la Petite Rue Champlain. MARCEL ROCHET, Coin des Rues du Pont et Des Fossés, St. Roch. CLÉMENT GAMACHE, Coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre, Basse-Ville. CHARLES BOIVIN, No. 504, Rue de Fausbourg St. Jean. J. B. RICHARD, Coin des Rues St. Jean et St. Genevieve, Fausbourg St. Jean. CHARLES BEAUPRÉ, Coin des Rues Notre-Dame et Sous-le-Fort, Basse-Ville. CHARLES ROY, Coin des Rues Notre-Dame et Sous-le-Fort, Basse-Ville. J. Rte LAROCHE, No. 42, Rue du Pont, St. Roch. FRANÇOIS BROUARD, No. 49, Rue de la Couronne, St. Roch.

BARBIER.

JOSEPH MARIE, No. 614, Rue St. Joseph, vis-à-vis l'Eglise St. Roch. HOTELS ET RESTAURANTS. HOTEL RUSSELL, No. 11, Rue du Palais, Haute-Ville. LÉANDRE FRÉCHET, No. 5, Rue de Lamontagne, Basse-Ville. GEORGE BELLEAU, (Restaurant St. George.) No. 2, Rue de Fort, Haute-Ville. NARCISSE LAFORCE & Cie., No. 17, Rue du Palais, Haute-Ville. HOTEL BLANCHARD, Rue Notre-Dame Basse-Ville.

ASSURANCE ETNA DE DUBLIN, CONTRE LE FEU ET MARITIME.

CAPITAL \$5,000,000. LE NOMBRE DES ACTIONNAIRES EXCÈDE CINQ CENTIS. BUREAUX EN IRLANDE, EN ÉCOSSE ET EN ANGLETERRE. PREMIER BUREAU POUR LE CANADA: Encoignure des Rues St.-François-Xavier et St.-Sacrement, Montréal. CARACTÈRES. Une Division des Profits entre les Trois Ans entre les Détenteurs de Polices qui n'ont pas de Pertes. PRIMES MODÉRÉES. Les PERTES SERONT PROMPTEMENT et pleinement rencontrées tel aussitôt, sans recourir au Bureau de Dublin. Les PERTES par la FOUDRE et les Pertes et Dommages par l'EXPLOSION DU GAZ en dedans de la propriété seront réglés et payés. JOHN INNES, écr., Gérant.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LE HOME DE NEW HEAVEN, CONNT.

CAPITAL PAYÉ \$1,000,000. Et en Fonds Publiques et Stocks de Banque Nationale \$1,371,516, au 1er Janvier dernier. CHARTRE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA. Ayant un Depot de \$50,000 dans la Caisse du Receveur-Général. Recommandé par les principaux Membres du Parlement Canadien des deux origines. Ayant 4,000 Agents, de la Nouvelle-Orléans à Halifax. AVEC UNE RECETTE DE \$5,000 PAR JOUR. Les Edifices Publiques d'Ottawa, le Parlement de Québec, l'Eglise-Gent à Montréal et l'Asile de Beauport, entre autres grands édifices, sont assurés à cette Compagnie. Les Polices sont émises sur l'Heure par l'Agent local, et les Réclamations promptement réglées sur place, tel, par l'Agent général ou l'Agent local, suivant le cas. Cette Compagnie a payé dans les vingt quatre heures \$102,000, dans le grand feu de Portland, en 1865. Et après neuf mois d'opération dans le District de Québec, environ \$30,000 à Lévis et dans les autres ports de la rivière St. Lawrence, dans les quinze jours après l'incendie. Etat des Primes reçues et des Pertes payées:

Table with 3 columns: Year, Primes reçues, Pertes payées. Data for 1861, 1862, 1863, 1864, 1865.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LE HOME DE NEW HEAVEN, CONNT.

Le BUREAU PRINCIPAL POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC, coin des Rues St.-Antoine et St.-Pierre, Basse-Ville. J. C. BARTHE, AGENT. Québec, le 10 mai 1868.

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS.

MONTMINY & BRUNET. (ONT) Tous les articles de la saison, ainsi qu'un grand choix de leurs MARCHANDISES arrivent graduellement par chaque Vapeur, et que, dès présent, ils ont en stock les plus beaux articles qui se puissent voir.

D'EFFETS DE GOUT ET D'UTILITÉ.

Pas un article ne doit manquer de visiter un établissement où il s'en fait un choix judicieux, tant sous le rapport du bon goût, de la qualité et du bon marché. M. & B. destinent à l'attention sur le fait, que les MARCHANDISES arrivent graduellement dans les meilleurs Maisons-Manufacturées d'Angleterre, et d'Écosse, au moment de la plus grande saison de Décembre et Janvier derniers, ils peuvent offrir leurs articles de 10 à 15 p. 100 plus bas que les autres qui ont été offerts au même temps.

Leur Assortiment est aussi très-complet pour les Pelletteries de France, Communauté, et pour les Mouselines, Point, Dentelle, Merveilles et Apçon Blancs, Gants, Bas, Drap noir, Frippe, etc., etc.

Coin des Rues du Pont et Des Fossés, Saint-Roch. Québec, le 9 avril 1868. MONTMINY & BRUNET.

BELANGER & GARIÉPY, Charles T. Côté & Cie.

No. 9 et 9 1/2, Rue La Fabrique, MARCHANDS A COMMISSION, 54 RUE ST. PIERRE, 54, BASSE-VILLE.

AVIS AUX ÉPICIER.

Venant d'arriver par le vapeur "Austrian" UN ASSORTIMENT SUPERBE DE BALANCES DE CUIVRE ET POIDS EN CUIVRE SOLIDE POUR COMPTOIR. Ces Balances à PLATEAUX DE MARBRE, sont montées sur Aiguilles, et les soies de ce genre importées en Canada. DRAPS INDIENNES, MÉRINOS, ÉTOFFES À ROBES, ETC., ETC. Ces Messieurs espèrent attirer par leur polices, et leur expéditions une large part du patronage public. Québec, 26 mai 1867. 10-316

COUCHETTES DE FER, CRIN FRISÉ POUR MATELAS ET DRAPS DE CRIN.

Pour Couvertures de Meubles. Ressorts de Sofas et de Paillasse, etc. PEINTURES, HUILE, TERÉBENTHINE, COULEURS SÈCHES, ETC. Toiles à Voitures, Cuirs Patents et Vernis pour, etc. Instruments d'Agriculture de toutes sortes. Un nouvel assortiment de FANEAUX DE VOITURES, RÉCEMMENT ARRIVÉS CLOUS, FERRURES, VITRES De toutes sortes, etc., etc.

ILS SONT AUSSI AGENTS POUR LA VENTE DES LIVRES PUBLIÉS PAR G. E. DESBARRES, ECR.

Tels que:—Livres de l'Union-Canadienne, Manuel des Fabriques; Marie de l'Incarnation; Ordre de St. Philippe; Notes sur les Régimes de Notre-Dame; Essai Poétique, par Pamphile-Lemay; Union Fédérale; Chansons Populaires, par E. Gagnon; Guide Militaire, par Suzor; Rifle Drill Book; Biographie de Aubry; Analytical Index; Gold Mines; Gold Fields; Anciens Canadiens; Biographie et Photographie de Mgr. Plessis; L'Art Militaire, par Suzor; International Trade, par R. G. Holbrooke; Statuts du Canada, pour 1867; Customs Act; Banking Act; Inland Revenue Act. Examen d'un plan de culture proposé par M. Cléophte Gagnon, et de réponses aux adversaires de l'École d'Agriculture de Ste. Anne, par le Rev. Mr. Pilote. Produits et manufactures de la Nouvelle Dominion par H. Beaumont Small. 2 magnifiques Globes Terrestres valant \$95.00 vendus pour \$75.00. 2 autres magnifiques Globes Terrestres valant \$75.00 vendus pour \$55.00. Magnifique assortiment de Livres Blancs, Pass-Books, Porte-Monnaie, pour Dames et Messieurs. (A continuer.) GARANT & TRUDEL, Libraires, Rue de la Fabrique. Québec, 29 avril 1868.

COUPELLERIE.

Un assortiment considérable de Services de Table argentés. CULLERS & FOURCHETTES, ETC., Pinques au galvanisme sur Nickel, d'après les meilleurs procédés. Lustres et Lampes à l'Huile de Charbon. De toutes sortes, et PREMIÈRE QUALITÉ D'HUILE DE CHARBON, La seule qui n'a pas d'odeur, et qu'on peut brûler sans chaudières. A vendre chez BELANGER & GARIÉPY, 9 et 9 1/2, rue la Fabrique. Québec, 26 mars 1868.—J.D.O. EMILE JACOT, HORLOGER, BIJOUTIER, RUE DE LA COURONNE, No. 33. A toujours en mains un assortiment des plus complets de tout ce qui concerne cette ligne de commerce. Québec, 31 juillet 1867.—la.